



Le **Triscope**

1001 FAÇONS D'AGIR AU QUOTIDIEN

N°4 - AOUT 2020



À LA UNE

*Déchèteries :
un réseau vivant !*

DOSSIER PRATIQUE

*Déchets verts :
un trésor pour
votre jardin*

FOCUS MÉTIER

*Mission d'appui
aux adhérents*

DÉCHÈTERIE



Trifyl, c'est quoi ?

C'est un établissement public de prévention et de valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il assure ce service pour le compte du département du Tarn et de 14 intercommunalités adhérentes, chargées de la collecte des déchets.

Son territoire d'action s'étend sur 6700 km² et regroupe 358 communes et 320 000 habitants répartis sur le Tarn, l'Hérault et la Haute-Garonne.

Trifyl fonctionne avec 264 agents de la fonction publique, 1 bioréacteur, 36 déchèteries, 2 centres de tri, 4 réseaux de chaleur, 2 plateformes bois-énergie et 2 plateformes de compostage.

SOMMAIRE

À LA UNE

P.3

DÉCHÈTERIES

Un réseau vivant!

EN LOCAL

P.4-5

SIDOBRE VALS ET PLATEAUX

Ils ont testé le tri des biodéchets

MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCOIS

Les enfants d'abord!

DU MINERVOIS AU CAROUX

Composter, ça s'apprend...

CARMAUSIN - SÉGALA

Des «sourires» sur les bacs de tri

DOSSIER PRATIQUE

P.6-7

DÉCHETS VERTS

Un trésor pour votre jardin

FOCUS MÉTIER

P.8

MISSION D'APPUI AUX ADHÉRENTS

Anne Bonrepaux

EN BREF

P.9

MODE DE VIE

P.10

RÉDUCTION

Il faut finir son assiette!

VU AILLEURS

P.11

SÉVIGNACQ - BÉARN

De nouveaux plastiques à trier

BELGIQUE

Le «CSR», une filière d'avenir

INFOS PRATIQUES

P.12

TrisCOPE n° 4 – Août 2020 – Magazine d'information édité par Trifyl • Directeur de la publication: Daniel Vialelle • Rédaction et mise en page : Service communication Trifyl • Crédits photos: Photothèque Trifyl, i-Stock, Pierre Assémat, CDCMC • Impression: Evoluprint - Imprim'vert® - PEFC™ - Papier couché mat - 115 g • Tirage : 161 000 ex. • ISSN: 2267 - 9901.

DÉCHÈTERIES

Un réseau vivant !

Pour répondre aux besoins de la population, les déchèteries Trifyl font régulièrement l'objet de travaux de modernisation. Après l'ouverture d'une nouvelle déchèterie à Salvagnac, Trifyl réorganise et agrandit actuellement la déchèterie de Castres.

Avec plus de 100 000 usagers par an, la déchèterie de Castres-Mélou est l'une des plus fréquentées du réseau de déchèteries Trifyl. Le nombre croissant d'usagers et les tonnages de déchets encombrants et spéciaux nécessitent une restructuration complète du site. Les travaux, en cours depuis plusieurs mois, visent à libérer des axes de circulation et ajouter des zones de déchargement pour fluidifier les déplacements et limiter le temps d'attente.



Chaque année, l'équipe de la déchèterie de Castres accueille plus de 100 000 usagers.

Crédits : Trifyl / Pierre Assémat

CAPACITÉ D'ACCUEIL ÉLARGIE ET NOUVEAUX SERVICES

Sept nouveaux quais de réception des déchets vont être créés, soit le double par rapport à aujourd'hui. De nouvelles catégories de déchets vont y être accueillies (plâtre, articles de sport...) permettant ainsi le recyclage ou le réemploi de toujours plus d'objets et matériaux. Un nouveau bâtiment sera dédié aux déchets spéciaux (peintures, solvants...). Deux conteneurs permettront d'accueillir les appareils électriques et électroniques. La sécurité sur le site sera elle aussi renforcée pour les usagers et les gardiens.

Si l'intégralité de l'équipement sera opérationnelle mi-octobre 2020, de nouvelles zones de déchargement sont déjà en service depuis mi-juillet.

9800 TONNES

DE MATÉRIAUX ET OBJETS ONT ÉTÉ RÉCEPTIONNÉS EN 2019 À LA DÉCHÈTERIE DE CASTRES.



Crédits : Trifyl / Pierre Assémat

Retrouvez les horaires et adresses des 36 déchèteries en p.12

ET AILLEURS SUR LE RÉSEAU...

En 2020, des travaux de sécurisation (rehaussement des quais de réception) ont été réalisés sur les déchèteries de Saint Germier, Soual et Saint Amans Soult. Par ailleurs, de nouvelles signalétiques ont été installées sur une vingtaine de déchèteries, dont celles d'Olargues, La Salvetat-sur-Agout et Anglès. D'autres améliorations du réseau sont à l'étude, notamment l'ouverture d'un nouvel équipement en 2021.

1,1 MILLION

NOMBRE DE VISITES DANS LES DÉCHÈTERIES TRIFYL EN 2019.

SIDOBRE VALS ET PLATEAUX

Ils ont testé le tri des biodéchets...

Les déchets organiques constituent une ressource importante pour produire du compost et du gaz (méthane). Pour mieux valoriser ces déchets, la loi impose la mise en place de leur tri par les particuliers à partir de 2023. Depuis plusieurs mois, Trifyl réalise des tests pour répondre à cette réglementation.

DEUX SACS AU LIEU D'UN

C'est ce que certains habitants de Roquecourbe, Lacrouzette, Montfa, Saint-Germier et Saint-Jean de-Vals ont expérimenté pendant 3 mois, en séparant leurs déchets de cuisine des déchets résiduels.

Les foyers de ce secteur ont été dotés de sacs roses ou verts dans lesquels ils ont placé leurs déchets de cuisine (restes de repas, épluchures, pain, aliments périmés...).

Fermés hermétiquement, ces sacs de couleur ont ensuite été déposés dans les mêmes bacs que les sacs noirs habituels.



TECHNIQUE

Cette opération a permis d'évaluer les quantités et la qualité des biodéchets collectés et de tester la solidité des sacs de collecte. Avec seulement 2% d'erreurs de tri, la qualité des déchets collectés était excellente ! Après une seconde expérimentation sur la communauté de communes Lautrécois-Pays d'Agout, de nouvelles opérations vont être menées prochainement sur les communautés des Monts d'Alban et du Villefranchois et celle du Carmausin Ségala.



MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS

Les enfants d'abord !

La thématique des déchets nous concerne tous : quand nous achetons, quand nous mangeons, quand nous jardinons... Dans chaque situation de la vie courante, quelques gestes simples permettent de réduire ou recycler nos déchets. C'est à partir de ce constat que la communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois a souhaité mobiliser tous les acteurs de son territoire. L'hiver dernier, des animations ont été organisées dans toutes les écoles. La Maison des éco-gestes de Trifyl a permis d'évoquer de manière concrète, avec les enfants, les questions du quotidien : Comment trier ?



Comment éviter le gaspillage alimentaire ?... Les accueils périscolaires ont également pris part à la mobilisation en proposant des activités à partir d'objets recyclés, des pique-niques zéro déchet... De leur côté, les médiathèques de Villefranche d'Albigeois, Alban et Teillet ont également proposé des expositions, des documentaires et des ateliers sur le sujet.

DU MINERVOIS AU CAROUX

Composter, ça s'apprend !

Avec 2 000 foyers équipés de composteurs individuels et 40 espaces de compostage collectif, les habitants de la communauté de communes du Minervois au Caroux peuvent être fiers de leurs performances en matière de réduction des déchets. Cette intercommunalité a réduit de 6% ses déchets résiduels en un an, meilleure performance du territoire Trifyl.

Les collègues d'Olonzac, de Saint-Pons-de-Thomières, d'Olargues et tous les campings du territoire ont été impliqués dans la démarche pour produire du compost avec les restes de repas. Pour les accompagner, la communauté de communes a fourni tout le matériel nécessaire et dispensé plusieurs formations.



DE NOUVEAUX AMBASSEURS

Début juin, 14 personnes issues de collectivités, du secteur associatif et de la société civile ont suivi une formation de guide composteur, certifiée par l'ADEME. Ces nouveaux ambassadeurs, dont certains ont en charge le suivi de plateformes, vont pouvoir, à leur tour, transmettre ces savoirs sur le territoire.

LE CARMAUSIN-SÉGALA

Des «sourires» sur les bacs de tri



Pour redonner le sourire aux bacs de tri malmenés, le service de collecte de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a conduit une opération de contrôle qualité de la collecte sélective début 2020. 6 points de collecte présentant des erreurs de tri, des débordements ou subissant des dépôts sauvages réguliers ont été identifiés. Les locataires de 240 logements ont été sensibilisés aux consignes de tri, et à l'importance de déposer les emballages et papiers en vrac dans le bac jaune. Ces rencontres ont également été l'occasion de

Retrouvez tous nos conseils pour réussir votre compost sur www.trifyl.fr/composter-et-jardiner-au-naturel

Et pour répondre à vos questions : prevention@trifyl.fr

rappeler quels objets et matériaux doivent être apportés en déchèterie : les vêtements, les appareils électriques et électroniques...

RÉSULTATS POSITIFS

Une semaine après les premiers contrôles et l'information en porte-à-porte, les bacs jaunes ont retrouvé le sourire. Seul un point de collecte subit encore des dépôts sauvages. Leur signalement par les riverains auprès de la Communauté de Communes permet de réagir vite et de tracer l'origine de ces incivilités. À suivre...

DÉCHETS VERTS

Un trésor pour votre jardin

Selon la saison, les apports de déchets verts en déchèteries peuvent exploser et saturer momentanément les bennes. Pourtant, des alternatives existent pour se débarrasser de ces déchets envahissants mais ô combien valorisables...

Chaque année, les déchèteries Trifyl réceptionnent 26 000 tonnes de déchets verts, soit une moyenne de 75 kg par habitant. Ce chiffre, en constante évolution depuis dix ans, génère des coûts de traitement qui pourraient être maîtrisés, voire diminués, si chacun valorisait une partie de ses déchets verts chez soi.

Le paillage végétal : un procédé aux mille vertus...

Les feuilles mortes, tontes et branchages broyés constituent un paillis naturel idéal à répandre en l'état sur la pelouse et dans les massifs.

- Il limite l'évaporation et les arrosages,
- Il nourrit et protège la plupart des végétaux,
- Il améliore la structure du sol,
- Il limite la germination des mauvaises herbes,
- Il évite l'achat d'engrais.



Des déchets ni sales, ni polluants, très faciles à valoriser

Très bons aussi pour le compost !

La plupart des déchets verts peuvent aussi contribuer à l'équilibre de votre compost. Pour bien faire, il faut mélanger les déchets verts secs (rameaux, paille, feuilles mortes, sciure...) et les déchets verts humides (tontes de gazon, pousses vertes...), en les brassant régulièrement.



COMMENT BROYER SOI-MÊME SES DÉCHETS VERTS ?

Certaines communes ou intercommunalités mettent des broyeurs à disposition des particuliers. La location ou l'achat groupé d'un broyeur peut être aussi une solution. Sinon, une tondeuse à gazon peut suffire pour broyer de petites quantités de feuilles et branchages de moins de 10 mm de diamètre. Il suffit de la faire pivoter sur ses roues arrière pour l'appliquer progressivement vers le bas sur le tas, à plusieurs endroits. Il est aussi possible de réduire les plus grosses branches au sécateur.



Des matériaux gratuits à réutiliser.

10

**NOMBRE MOYEN
DE TRAJETS
(ALLER-RETOUR)
À LA DÉCHÈTERIE
EFFECTUÉS PAR UN FOYER
CHAQUE ANNÉE.**

Utiles aussi pour...

AMÉNAGER SON JARDIN

Les fines branches et les tiges (de noisetier, de charme, de bambou...) peuvent être employées pour fabriquer des barrières légères, des claies, des tuteurs...



ACCUEILLIR LA FAUNE UTILE

Petits mammifères, amphibiens, oiseaux... sont très utiles pour lutter naturellement contre les nuisibles (limaces, moustiques, pucerons...). Des petits tas de fagots ou de feuilles sèches leur offrent un abri propice. Pourquoi ne pas réaliser aussi un refuge pour les insectes utiles ?



ALLUMER LE BARBECUE

Après un séchage de 6 mois à un an, le petit bois peut servir à l'allumage du barbecue, du poêle ou de la cheminée.



CRÉER ET DÉCORER

Feuilles, fleurs, tiges, branches, brindilles et bois morts sont des matériaux gratuits qui peuvent être destinés à des activités créatives et de loisirs (art floral, décorations éphémères, cabanes...).

POUR LIMITER SA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS :

- Je choisis des végétaux à pousse lente et des essences locales et rustiques,
- Je remplace certaines portions de haie par des claustras en matériaux naturels,
- J'utilise des couvre-sols pour limiter la pousse de mauvaises herbes,
- J'arrose moins souvent, mais abondamment, le soir ou tôt le matin,
- Je tonds des superficies plus petites (autour de la maison),
- Je crée des zones minérales (une allée en graviers par exemple).

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE EST INTERDIT

Considéré comme source de pollution et de nuisance (production de particules fines dangereuses pour la santé), le brûlage de déchets verts est passible d'une amende de 450 €.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente (Source ADEME).



MISSION D'APPUI AUX ADHÉRENTS

Anne Bonrepaux

La mission d'appui aux adhérents conduite par Anne Bonrepaux, fait le lien entre Trifyl, compétent pour le traitement des déchets et les collectivités chargées de la collecte. Ce service propose études, conseils et actions pour optimiser le tri et maîtriser la facture...

Ingénieure diplômée de l'École des Mines d'Albi-Carmaux, Anne Bonrepaux a rejoint Trifyl fin 2017. Après 10 ans sur des postes liés à la collecte, elle pilote aujourd'hui les actions permettant d'optimiser les performances de tri et la réduction des déchets.

du tri est bonne, la facture des collectivités s'en trouve allégée. Chaque territoire paie en fonction du geste de tri de ses habitants.

EXPÉRIMENTATIONS

Autre rôle important, Anne coordonne les expérimentations et les diagnostics sur de nouvelles filières d'avenir, comme le tri de tous les emballages en plastique ou celui des déchets de cuisine. Il s'agit d'envisager les conditions pratiques de mise en place de ces filières, pour s'assurer de la cohérence entre les projets de collecte et de valorisation.

« Nous menons des expérimentations pour tester de nouvelles filières de valorisation : pour les déchets de cuisine par exemple. »

ACTIONS DE TERRAIN

Trois référents secteurs accompagnent et proposent des actions aux 14 collectivités de collecte adhérentes à Trifyl : établir un diagnostic sur le parc de colonnes à verre, effectuer un suivi de qualité du tri, mettre en place des actions correctives...

CARACTÉRISATIONS

Chaque mois, une partie du contenu des bacs de tri est prélevée pour évaluer la qualité du tri de chaque collectivité. Ce système dit de « caractérisations » permet d'identifier la proportion d'erreurs de tri. Si la qualité

297

**C'EST LE NOMBRE DE
CARACTÉRISATIONS
(ANALYSE DE LA
QUALITÉ DU TRI)
EFFECTUÉES EN 2019.**



Réunion publique pour une expérimentation « biodéchets » dans le Sidobre

Une usine pour nos déchets

Trifyl implante une nouvelle usine à Labessière-Candeil pour valoriser différents types de déchets : les déchets résiduels (poubelle noire), le tout-venant des déchèteries et les déchets de cuisine (biodéchets). Cette usine produira du gaz, injecté dans le réseau, du compost et du CSR (un combustible industriel). Les demandes de permis et d'autorisation environnementale ont été déposées auprès des services de l'État. Les études et le travail avec les prestataires se poursuivent, pour un démarrage des travaux au printemps 2021.



Vue extérieure du projet d'usine à Labessière-Candeil

UN VÉLO NOMMÉ ALPHA

Trifyl a créé en 2012 le premier prototype du vélo à hydrogène. Les journaux titraient alors « Le premier vélo électrique à hydrogène est français ! ». La société Pragma, partenaire de Trifyl, a travaillé 6 ans pour que ce concept devienne réalité. Trifyl vient de faire l'acquisition de la version finale de ce vélo nommé Alpha ! C'est une technologie « made in France » saluée désormais à l'international (le Chili a passé une commande de 1000 vélos en 2019). Cette filière d'avenir sert la mobilité verte : en 2050, l'hydrogène pourrait répondre à 20 % des besoins en énergie en France.



MOBILISÉS

AU PLUS FORT DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19, LES AGENTS DE TRIFYL SONT RESTÉS MOBILISÉS POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES DE TRI ET DE TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS. MERCI À EUX !

Site internet et page Facebook Trifyl : actus, infos et bonnes pratiques

Sur le nouveau site internet www.trifyl.fr

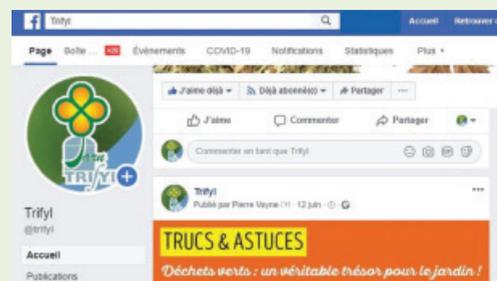
Ce site a adopté un nouveau look, une nouvelle ergonomie et une adaptation aux usages mobiles (tablettes, smartphones).

Son objectif : apporter toutes les informations sur la prévention, le tri, le traitement et la valorisation des déchets à travers 5 grandes rubriques :

- Le service déchèteries
- Bien trier
- Pour réduire
- Énergies renouvelables
- Horizon 2030

... et sur la page Facebook Trifyl

En suivant la page Facebook Trifyl, les habitants du territoire reçoivent sur leur fil d'actualité toutes les infos utiles, travaux, visites, mais aussi des conseils et des astuces pour réduire et valoriser leurs déchets.



RÉDUCTION

Il faut finir son assiette!

Les chiffres du gaspillage alimentaire en France sont impressionnants. Pour lutter contre ce phénomène, toutes les initiatives sont bonnes à prendre, à titre individuel ou collectif...

-50%

DE GASPILLAGE ALIMENTAIRE D'ICI 2025, C'EST L'OBJECTIF DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.



Le gaspillage alimentaire concerne 1/3 des aliments produits dans le monde. Toutes les étapes de la chaîne alimentaire sont concernées : production, transformation, distribution et consommation. Cette dernière représente à elle seule 30 kg d'aliments jetés par personne et par an, auxquels s'ajoutent les pertes et gaspillages générés en restauration collective ou commerciale.

AGIR SEUL...

À titre individuel, il est possible de s'organiser pour moins jeter : en vérifiant ses placards et son réfrigérateur avant d'acheter, en listant ce dont on a besoin, en cuisinant les restes...

7 KG

POIDS DES ALIMENTS SOUS EMBALLAGE JETÉS PAR PERSONNE ET PAR AN.

... ET COLLECTIVEMENT

À partir de juillet 2021, dans les restaurants, le «doggy bag» va être rendu obligatoire. Chacun pourra repartir avec les restes de son repas. Cette habitude va donc entrer ou revenir dans les mœurs.

Pour les cantines scolaires, de nouvelles mesures vont être appliquées, comme l'obligation de donner les excédents à des associations. Trifyl propose un guide avec des solutions concrètes et des animations scolaires pour sensibiliser et réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective.

400 €

ESTIMATION DES ÉCONOMIES ANNUELLES POUR UN FOYER DE 4 PERSONNES EN LIMITANT LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.



COUP DE POUCE POUR LES INITIATIVES CITOYENNES

Dans le cadre de son Pacte Régional pour une Alimentation Durable et de son Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, la Région Occitanie a lancé un appel à projets participatif

en 2019 pour soutenir le développement de l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Sur 105 projets présentés, 50 projets ont été plébiscités par les citoyens. A suivre...

SÉVIGNACQ - BÉARN

De nouveaux plastiques à trier

Le centre de tri de Sévignacq, près de Pau (64) est équipé pour recevoir tous les emballages en plastique. Dans ce secteur, le bac jaune les accepte tous, les bouteilles et flacons en plastique, mais aussi les sacs en plastique, les barquettes, les pots de yaourt... Dans le centre de tri, des scanners infrarouges identifient chaque matière pour la diriger vers la bonne filière de recyclage : plastique clair ou foncé, opaque ou transparent, souple ou rigide...

Dès la première année, les volumes triés ont augmenté de 12%.

Pour diminuer le nombre de gestes de tri à effectuer manuellement, l'ergonomie des postes a été particulièrement travaillée et le travail des agents s'est concentré sur un plus grand contrôle de la qualité du tri.



L'extension des consignes de tri pour tous les emballages en plastique sera obligatoire en 2022.

BELGIQUE

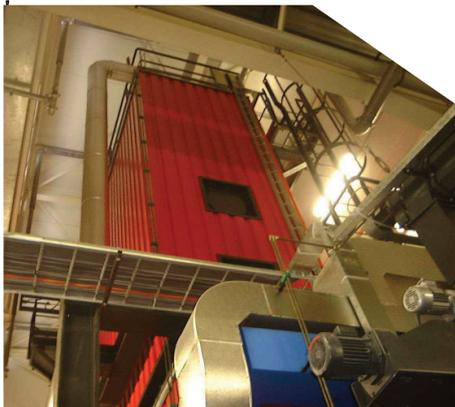
Le «CSR», une filière d'avenir

Le chaudiériste belge Vyncke conçoit et construit des usines de production d'énergie verte. Dès 1912, cette entreprise familiale convertissait les chaudières à charbon en chaudières à biomasse à base de déchets de lin. Aujourd'hui, ils développent des chaudières partout dans le monde, pour tous types de combustibles. Ils tiennent compte

des propriétés de combustion de chacun. Par exemple, certaines chaudières sont spécialement conçues pour accueillir, ce que les spécialistes nomment «combustibles solides de récupération» (CSR). Il s'agit de mélanges de produits solides, de fractions de déchets, qui peuvent servir de combustibles. Ce produit est préparé, normé selon une réglementation précise.

Cette nouvelle filière de valorisation pour les déchets résiduels va être développée dans la nouvelle usine de Trifyl, à Labessière-Candeil. Une chaudière «CSR» sera installée pour les propres besoins de l'usine.

-25%
GAZ À EFFET DE SERRE
EN MOINS GRÂCE À UNE
CHAUDIÈRE INDUSTRIELLE
FONCTIONNANT AU CSR À
LA PLACE DU PÉTROLE.



Chaudière Vyncke de combustion de CSR.

INFOS PRATIQUES

Les marques jaunes signalent les nouvelles déchèteries et celles ayant récemment connu des changements d'horaires.

Déchèteries

■ Déchèterie - AIGUES-VIVES:

Lieu-dit Vivende
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél.: 07 85 42 23 70

Déchèterie - ALBAN:

Belsert - Rue Capélanie
Mardi et Jeudi: de 10h à 18h
Mercredi et Vendredi: de 13h à 18h
Samedi: de 9h à 18h
Tél.: 05 63 79 58 88

Déchèterie - ANGLÈS:

Borie Grande
Mardi, Mercredi et Vendredi:
de 14h à 18h
Samedi: de 9h à 12h
Tél.: 05 63 50 49 90

Déchèterie - AUSSILLON:

Zone de la Rougérié - Rue de l'Artisanat
Du Lundi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 17h50
Tél.: 05 63 61 27 53

Déchèterie - BLAYE-LES-MINES:

ZI de la Tronquié
Du Lundi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 17h50
Tél.: 05 63 36 20 65

Déchèterie - BRASSAC:

La Barbude - LE BEZ - BRASSAC
Du Mardi au Vendredi:
de 11h à 12h et de 14h à 18h
Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 74 53 41

Déchèterie - CARAMAN:

Route de Cambiac
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 61 81 43 79

■ Déchèterie - LA GRÉSIGNE:

Plane de Selve, Route de Brugnac - CASTELNAU-DE-MONTMIRAL
Mercredi: de 9h à 12h
Jeudi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi: de 14h à 18h
Tél.: 05 63 34 94 87

Déchèterie - CASTRES:

ZI de Mélou
Du Lundi au Samedi: de 8h à 18h50
Tél.: 05 63 62 72 19

Mini-Déchèterie - CAMPREDON:

La Fon Del Bosc - FERRALS-LES-MONTAGNES
Mardi: de 10h à 12h
Ouverture périodique, du 1^{er} avril au 31 août: 1 Samedi sur 2: de 10h à 12h

Déchèterie - GAILLAC:

Piqueroque - Avenue Guynemer
Du Lundi au Samedi:
de 8h à 12h et de 14h à 17h50
Tél.: 05 63 57 27 82

Déchèterie - GRAULHET:

ZI du Rieutord - Bd Docteur Pontier
Du Lundi au Samedi:
de 8h à 12h et de 14h à 17h50
Tél.: 05 63 34 47 77

Déchèterie - GUITALENS

L'ALBARÈDE:
Route de Varagnes
Mercredi, Vendredi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 70 99 30

Déchèterie - LA SALVETAT-SUR-AGOUT:

Route de Fraisse
Mardi, Mercredi et Vendredi:
de 9h à 12h
Jeudi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi: de 14h à 18h
Tél.: 04 67 97 08 25

Mini-Déchèterie - LABASTIDE ROUAIROUX:

Zone de Lesperzurade
Mardi et Vendredi: de 14h à 18h
Samedi: de 8h à 12h

Déchèterie - LABRUGUIÈRE:

265 Avenue Hauterive
Du Lundi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 17h50
Tél.: 05 63 37 80 35

Déchèterie - LACAUNE:

Route de Murat
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 74 15 64

■ Déchèterie - LAUTREC:

Route de Puycalvel
Mercredi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 71 10 14

Déchèterie - LE SÉGUR:

Le Lacas
Mardi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi: de 14h à 18h
Tél.: 05 63 38 23 06

Déchèterie - LES CABANNES:

Le Féral
Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 56 19 01

Mini-Déchèterie - MILHARS:

Lieu-dit Garrigues
Lundi: de 8h à 12h et de 14h à 17h
Samedi: de 8h30 à 12h30

Déchèterie - OLARGUES:

Lieu-dit Plot de Julio
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 04 67 23 94 40

Déchèterie - LA CROIX DE MILLE:

La Croix de Mille - PAMPELONNE
Mercredi, Vendredi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi: de 9h à 12h
Tél.: 05 63 80 79 10

Déchèterie - PUYLAURENS:

Route de Saint Paul Cap de Joux
Mardi, Jeudi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 59 12 29

Déchèterie - RABASTENS:

Plaine de Fongrave
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 40 57 28

Déchèterie - RÉALMONT:

Zone de la Prade
Lundi, Jeudi, Vendredi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 55 60 68

Déchèterie - REVEL:

ZI de la Pomme Avenue Marie Curie
Du Lundi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 17h50
Tél.: 05 62 71 32 91

Déchèterie - SAINT-AMANS-SOULT:

ZI Sébastopol
Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 98 17 92

Déchèterie - SAINT-GERMIER:

ZAC de Plaisance
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 59 08 76

Déchèterie - SAINT-PIERRE DE TRIVISY:

Puech Nègre - La Glévade
Mardi, Mercredi:
de 14h à 18h
Vendredi: de 9h à 12h
Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 73 08 39

Déchèterie - SAINT-PONS DE THOMIÈRES:

Z.A.E de Fonclaire
Du Mardi au Vendredi:
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 04 67 95 36 44

■ Déchèterie - SALVAGNAC:

Chemin de Pelot - ZAC Dourdoul
Mercredi: de 14h à 18h
Vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi: de 9h à 12h

Déchèterie - SOULAT:

Chemin de Soulet
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 70 95 59

Mini-Déchèterie - TRÉBAS:

Route de Cadix
Lundi: de 14h30 à 17h30
Mercredi: de 10h à 12h
Samedi: de 10h à 12h

Mini-Déchèterie - VALDERIÈS:

Route de Tanus
Lundi: de 14h à 17h
Mercredi: de 14h à 17h
Samedi: de 9h à 12h

Mini-Déchèterie - VALENCE D'ALBIGEOIS:

Place du Foirail
Lundi: de 9h à 12h
Mercredi: de 9h à 12h
Samedi: de 14h à 17h

Contact

TRIFYL
Service public de gestion des déchets
3316 route de Sieurac
81 300 LABESSIÈRE - CANDEIL

Tél.: 05.63.81.23.50
Mail: communication@trifyl.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.trifyl.fr